



ACSPADE

ASSOCIATION CHÂTILLONNAISE DE SAUVEGARDE DU
PATRIMOINE ET DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

Assemblée Générale Ordinaire du 18 juillet 2025

Exercice du 01/07/2023 au 31/12/2024

Salle des mariages, Mairie de Châtillon-en-Diois

Convocation par e-mail et courrier postal, parution dans le JDD

Membres actuels du CA : Co-Présidents ; Régis Allain, Jacqueline Bernard-Billiez, Bernard Ravet ;
Secrétaire : Sylvie Veye-Chareton ; Trésorier : Hubert Meffre ; Rémi Beauvisage, Colette Moreau.

Ordre du jour :

Résolution 1 : Rapport moral et d'activité

Résolution 2 : Compte de résultat et bilan financier

Résolution 3 : Election des membres du CA

Résolution 4 : Questions diverses

Adhérents présents ou représentés : 31

ADRQBC (Association); ALLAIN Régis; ARNAUD Mireille; AUDEMAR-TORTA Martine; BAUDE Marie Jo;
BAUDE Serge; BEAUVISAGE Remy; BERNARD Jacqueline; BOWATER Georgina; BOWATER Justine;
BRUN Chantal; CHAFFEL Noëlle; COGNET Brigitte; COLLETTE Jean Paul; CRESPEAU Jean Baptiste;
DELADREUX Martine; GASTOUD Bruno; GRANET Anne-Marie; GREDT Chantal; HUGUENIN André;
HUGUENIN Michelle; MEFFRE Hubert; MEFFRE Nicole; METZ Lise-Marie; MOREAU Colette; MORIN
François; PATTE Marianne; POULALIER Pierre; RAVET Bernard; RAVET Geneviève; VEYE-CHARETON Sylvie.

Début de la séance à 16h45

Résolution 1: Rapport Moral et d'activité

Rapport moral (Bernard Ravet)

Suite à la démission de Bruno Gastoud, le devenir de l'association se posait. Le Conseil d'administration du 15 juin 2023 a décidé d'essayer une gouvernance à 3 co-présidents : Jacqueline Bernard, Régis Allain et Bernard Ravet ainsi qu'un bureau efficace : Hubert Meffre pour la trésorerie et le site web, Sylvie Veye-Chareton et Colette Moreau pour le secrétariat. Actuellement cette organisation convient, les réunions du CA se sont faites essentiellement en visioconférence. Il nous faut donc maintenant déclarer officiellement cette nouvelle organisation aux autorités compétentes.

Sur le plan moral, l'ACSPADE n'a plus à se battre pour une prise de conscience de l'intérêt du patrimoine, et nous sommes maintenant « dans le comment faire vivre ce patrimoine, le faire découvrir et le faire partager » en créant des activités propres à l'ACSPADE.

Rapport d'activités (Bernard Ravet)

Les commémorations des 80 ans de la Libération du Diois-Vercors: une réussite avec 800 visiteurs à l'exposition, 300 spectateurs à la déambulation musicale et 50 à 70 auditeurs à chaque conférence.

Les journées du Patrimoine 2024: action grand public

-Une exposition : « L'évolution de la traversée de Châtillon au XIX^{ème} siècle » à travers le cadastre napoléonien et « Châtillon sur des cartes de différentes époques » 120 visiteurs

-Une conférence : Le pont métallique Courtet sur le Bez du 19^e siècle par François Morin en collaboration avec l'association « Les habitants du Quartier du Bez », projection suivie d'une visite

-Tour de l'Horloge : découverte de la charpente et de sa restauration

-Maquette pédagogique de la place du Reviron construite par Sylvie Pernet qui nous a servi dans notre implication pédagogique menée avec les classes des écoles de Châtillon et Menglon.

Le site web de l'association : (Hubert Meffre)

Suite à l'attaque informatique du site en mars 2024, celui-ci a été restauré à partir de sauvegardes.

Depuis ce site a reçu 40 000 visites. Sa structure évolue en fonction des actions patrimoniales menées. Il est mis à jour et sauvegardé régulièrement.

Les façades remarquables : (Rémi Beauvisage)

Plusieurs restaurations (Hôtel du Dauphiné, façade Dalton, rue Neuve) ont été réalisées dans ce cadre. Elles sont de qualité. Les aides viennent essentiellement du Département (UDAP) et de la Mairie. Suite aux restrictions budgétaires, il serait bon de provoquer une réunion avec l'UDAP et la Mairie pour mettre à jour la manière de constituer un dossier d'aide, action dans laquelle nous nous impliquons afin d'avoir une politique de crépi et de réinstaurer les graphismes si ils existaient.

Le pont Courtet : (François Morin)

François Morin nous explique les recherches scientifiques menées pour trouver l'origine et l'époque du fer du Pont Courtet.

Notre action au cours du premier semestre 2025 : Voir en annexe

Rapports avec la Mairie

Les compte-rendus du CA sont reportés dans l'Echo de Châtillon. Nous remercions la Mairie pour son aide précieuse par la subvention accordée pour mettre en place les actions envisagées.

Vote : Le rapport moral et le rapport d'activité sont votés à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

Résolution 2: Compte de résultat et bilan financier

Monsieur Hubert Meffre, trésorier, présente le compte de résultat et le bilan financier joints en annexe.

Vote : Le compte de résultat et le bilan financier sont votés à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

Résolution 3: Election des membres du CA

Aucun des 7 membres actuels n'a souhaité quitter le CA.

Parmi les adhérents présents ou représentés deux candidats ont manifesté leur volonté de rejoindre le CA : M. Jean-Baptiste CRESPEAU et M. François MORIN.

Vote : M. Jean-Baptiste CRESPEAU est élu à l'unanimité des adhérents présents ou représentés

M. François MORIN est élu à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

Suite à cette élection les membres du CA sont : Co-Présidents : Régis Allain, Jacqueline Bernard-Billiez, Bernard Ravet ; Secrétaire : Sylvie Veye-Chareton ; Trésorier : Hubert Meffre ; Rémi Beauvisage, Colette Moreau, Jean-Baptiste Crespeau et François Morin.

Résolution 4: Questions diverses

Madame Marianne Patte

Question: « Y a-t-il un gendarme pour veiller au respect du patrimoine ? »

Réponse : Oui, le Maire

Question : « Ou plus simplement y a-t-il une régulation des actions entreprises par les Châtillonnais sur le patrimoine bâti ? »

Réponse : Oui, la Communauté de Communes.

Fin de l'Assemblée Générale 17h50

Annexe

Notre action au cours du premier semestre 2025

Elle a consisté à concrétiser, en juillet 2025 les événements que nous sommes en train de vivre à travers les « Premières rencontres Histoire et Patrimoine » de Châtillon-en-Diois ».

-Le spectacle de la chorale FMR dirigé par Geneviève et Xavier Nivaggioni

Le déroulement du spectacle, le choix des chansons traversant l'histoire a été fait durant ce premier semestre, pour une représentation d'une durée d'une heure. Les répétitions de la chorale ont commencé dès le début du mois de juillet. Et Noëlle Chaffel est remerciée pour l'accueil des répétitions.

-Peu de place a été laissé au patrimoine naturel, mais cela est lié à l'attente du classement des sites naturels des rochers de Combeau et d'Archiane dont le décret est paru le 28 mai 2025 : « ***Le site du cirque d'Archiane, du rocher de Combeau et de leurs abords, un espace naturel au patrimoine grandiose et monumental du département de la Drôme vient d'être classé par décret du 28 mai 2025.***

Cette décision, justifiée par la valeur exceptionnelle de ces paysages, va permettre une reconnaissance et une protection de ce patrimoine à l'échelle nationale ».

-Nous avons aussi assuré à la demande des groupes de visite de Châtillon.